

Individus, organisations et territoires : pour un droit au temps

dimanche 24 mai 2020

L'organisation temporelle de notre quotidien évolue, surtout en contexte de crise. 150 personnalités appellent à inscrire la dimension temporelle dans les futures politiques publiques - Tribune parue dans Libération le 23 mai 2020.

Tribune. Dans le monde d'avant Covid-19, le rapport au temps des citoyens était marqué par un double ressenti : celui d'une accélération non contrôlée des rythmes de vie et celui d'une pénurie temporelle. L'intrusion croissante des nouvelles technologies dans nos vies personnelles et dans le fonctionnement des entreprises en était une des causes, une des conséquences en était le brouillage des frontières entre travail et hors travail.

En amenant les individus à travailler durant les moments préalablement dévolus aux temps libre et personnel (le soir, la nuit, le dimanche etc.), cette flexibilisation du temps de travail a entraîné une perte des repères temporels. Y contribue également l'organisation sociale du temps sur les territoires - les horaires des services publics et marchands, les horaires scolaires ou des crèches, ceux des transports - inadaptée à l'évolution des modes de vies induite par ces mutations et amplifiée par la rétraction des services publics après plusieurs décennies d'assèchement de leurs moyens.

La crise sanitaire actuelle n'a pas fait disparaître tous ces constats. Certains ont même été accentués, notamment le brouillage des frontières entre temps de travail, temps éducatifs, temps familiaux, temps de loisirs, tous circonscrits dans l'espace domestique pour une grande partie de la population. D'autres, tout au moins pour les personnes confinées, ont disparu comme par enchantement, en particulier celles induites par les déplacements domicile-travail et leur articulation avec les autres obligations de la vie quotidienne. À une société de la vitesse et des mobilités tous azimuts a pu se superposer une société de la lenteur et de l'immobilité.

Dimension temporelle de la sortie de crise

Dimension temporelle de la sortie de crise

Ces inflexions soudaines dans nos modes de travailler, de nous déplacer, de consommer, d'habiter nourrissent des réflexions sur le « monde d'après ». La dimension temporelle de sortie de la crise est manifeste : on encourage le télétravail, le lissage des heures de pointe dans les transports, de nouvelles configurations temporelles de présence dans les espaces de travail, mais également dans les commerces, les cafés, les restaurants, les espaces sportifs et socioculturels. Mais dans l'esprit de la plupart de ceux qui préconisent ces tactiques de sortie de crise, il ne s'agit là que de mesures transitoires avant de retrouver l'habitus du « monde d'avant ».

Pour nous, signataires, elles sont au contraire les éléments d'une stratégie plus globale de réinvention de nos manières de faire société qui a été expérimentée dans nombre de collectivités territoriales en France et dans d'autres pays européens. En effet, suivant l'exemple précurseur italien des « Tempi della città » apparu dès le début des années 1990, des initiatives locales ont vu le jour, essentiellement à l'échelle communale ou intercommunale. Elles visaient à réduire les inégalités de genre et sociale en matière d'usage du temps et d'accès aux différents services du territoire. Ces politiques temporelles locales se donnaient pour objectif une amélioration de la qualité de vie et plus d'égalité entre les citoyens à travers une meilleure gestion individuelle et collective des rythmes du territoire.

Elles ont encouragé des pratiques de travail plus adaptées aux contextes organisationnels et territoriaux, notamment la pratique du télétravail de préférence dans des tiers lieux. Elles sont à l'origine de politiques de mobilité plus diversifiées et plus écologiques, comme le lissage des heures de pointe à travers l'étalement du début des heures de cours à l'Université de Rennes, Poitiers ou Montpellier. Ces initiatives relayées d'une collectivité à l'autre ambitionnent désormais la désynchronisation des heures de début et de fin du travail des grands générateurs de mobilité via une concertation territoriale de proximité. Ces politiques produisent un aménagement urbain favorisant l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle et des pratiques de mobilité adaptées aux caractéristiques du territoire.

La réussite de ces politiques temporelles locales repose sur l'observation fine des rythmes des territoires, sur l'adaptation de l'offre des horaires des services publics et privés à ces rythmes de vie, sur l'articulation entre le temps professionnel et le temps personnel. Elles s'appuient aussi sur trois orientations orchestrées par les « bureaux du temps » (services dédiés aux questions temporelles dans les collectivités) : transversalité entre les différents services de la collectivité locale, co-construction des projets avec les habitants, expérimentation réversible.

Ces initiatives sont malheureusement demeurées trop peu nombreuses dans un contexte marqué par l'accélération de la vie quotidienne et la recherche immédiate du profit. Dans un monde où la recherche de croissance économique et la quête perpétuelle d'optimisation du temps paraît de plus en plus déraisonnée, donnons un nouvel élan aux politiques temporelles en les adossant à deux concepts étroitement complémentaires : le droit au temps et la transition sociale et écologique juste.

Les collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer pour garantir un droit au temps pour chaque citoyens-nes, améliorer l'accessibilité des services et lutter contre les inégalités temporelles. L'impératif d'une transition sociale et écologique face au défi du changement climatique constitue l'autre raison de donner un nouvel élan aux politiques temporelles locales. Repenser la localisation de nos activités (production, travail, consommation...) dans un périmètre de distance-temps sur le modèle de la « ville du quart d'heure » permet de conforter la proximité tandis que la polyvalence des usages permet de limiter le recours à de nouvelles infrastructures dispendieuses en ressources naturelles et financières. Les membres de l'association nationale Tempo Territorial pour le « Droit au temps » et les signataires de cette tribune appellent les nouveaux élus municipaux et intercommunaux à inscrire la dimension temporelle dans l'ensemble des politiques publiques locales.

Liste complète des 153 signataires :

Jean Abiteboul, Maire de la Houssaye en Brie (77)

Nathalie Appéré, maire de Rennes

Mustafa Akalay Nasser, urbaniste, UPF Fes (Maroc)

Christel Alvergne, géographie, économiste, Dakar

Aurélien Azan Zielinski, chef d'orchestre, Villejuif

Nils Aziosmanoff, acteur culturel, Issy-les-Moulineaux

Maryvonne Arnaud, artiste, Grenoble

Pascal Auclair, géo-artiste, Grenoble

Montserrat Ballarín, Vice President of Social and Economic Development of the Area Metropolitana de Barcelona

Florence Bazzoli, conseillère municipale de Bressuire

Maurice Benayoun, artiste numérique, Hong Kong

Marie-Avril Berthet, géographe, Leeds (Grande-Bretagne)

Vanik Berberian, maire de Gargilesse-Dampierre

Laurent Bègues, psychologue, Grenoble

Sara Berbel, general manager at Barcelona City Hall

Sylvain Bigot, géographe, climatologue, Grenoble

Mario Boffi, sociologue, Milan (Italie)

Jean Yves Boulin, chercheur et sociologue, vice-président de Tempo Territorial

Christophe Bouton, Philosophe

Anne-Gaël Bilhaut, anthropologue, Quito (Equateur)

Greg Bisiaux, Bailleur social, Metz

Loïc Blondiaux, politiste, Paris

Sandra Bonfiglioli, architecte, Milan

Jocelyne Bougeard, maire-adjointe, Rennes

Christiane Bouchart, Vice-présidente de la Métropole Européenne de Lille, Tempo Territorial

Dominique Boulrier, sociologue, Paris

Dominique Bourg, philosophe, Lausanne (Suisse)

Farès Boubakour, économiste, Alger (Algérie)

Lise Bourdeau-Lepage, géographe, Lyon

Eva Bouhnik, Urbaniste, Tempo Territorial

Patrick Braouzec, président EPT, Plaine Commune

Alain Cabantous, historien, Paris

Stéphanie Cagni, entrepreneure

Patrick Chamoiseau, écrivain, Fort de France

Nicolas Chausson, Géographe-Urbaniste, Lyon

Annick Charlot, artiste chorégraphique, Lyon

Florent Cholat, géographe, Grenoble

Gilles Clément, Paysagiste, Paris

Matteo Colleoni, sociologue, Milan (Italie)

Dominique Crozat, géographe, Montpellier

Daniel Cueff, maire de Langouët

Luca Daconto, sociologue, Milan (Italie)

Alexandre Dan, acteur culturel, Angers

Fabrice Dalongeville, maire de Augé Saint Vincent (60)

Yolaine De Courson, députée de la Côte d'Or

Priscilla De Roo, économiste, urbaniste, Paris

Karine Dessale, Journaliste, Paris

François Deysson, maire de Villecerf (77)

Guillaume Drevon, géographe, Lausanne (Suisse)

Gérard-François Dumont, géographe, Paris

Alexis Durand-Jeanson - chercheur

Georges Federmann, Psychiatre, Strasbourg

Bernard Floris, sociologue, Grenoble

Olivier Frérot, ingénieur, Lyon

Didier Galet, président de Brie'nov

Christophe Gay, Forum vies mobiles

Philippe Gerber, géographe, Luxembourg

Emmanuele Giordano, géographe, Toulon

Christian Graff, biologiste du comportement, Grenoble

Maria Gravari Barbas, géographe, Paris

Sylvain Grisot, urbaniste, Nantes

Alain Guez, architecte, Paris

Gérome Guibert, sociologue, Paris

Luc Gwiazdzinski, géographe, Grenoble

Cyrille Hanappe, Architecte, Paris

Edmond Hervé, maire honoraire de Rennes

Janet Hetman, architecte et chercheuse, Paris

Frédéric Hocquart, Adjoint au maire, Paris

Wenbo Hu, géographe, Grenoble

Arnaud Idelon, Critique d'art, Paris

Sébastien Jacquot, géographe, Le Mans

Alexandre Jardin, écrivain

Olivier Jacquin, sénateur de Meurthe-et-Moselle

Régis Juanico, député de la Loire

Daniel Kaplan, prospectiviste, Paris

Vincent Kaufmann, Sociologue, Lausanne (Suisse)

Katja Krüger, maire adjointe à Rennes et Présidente de Tempo territorial

Ariel Kyrou, chercheur d'imaginaires du futur

Fanny Lacroix et Jérôme Perdrix, « Des Communes et des Citoyens, engagez-vous ! »

Alain Lamour, Longpont-sur-Orge

Sylvie Landriève, Forum Vies Mobiles

Enzo Lesourd, philosophe, Grenoble

Sonia Lavadinho, anthropologue, Genève (Suisse)

Frédéric Landy, géographe, Pondicherry (Inde)

Christine Leconte, architecte, Paris

Maud Le Floch, urbaniste, Tours

Yann Lheureux, danseur, chorégraphe, Montpellier

Eric Lenoir, paysagiste, Montholon

Yvan Lubraneski, maire de Les Molières (91)

Marco Maggioli, géographe, Milan (Italie)

Sandra Mallet, géographe-urbaniste, Reims

Reine Marcelis, Synergie Wallonie, Tempo Territorial

Laurent Matthey, géographe, Genève (Suisse)

Benjamin Mauduit, conseiller municipal, Nantes

Mohamed Metalsi, urbaniste, Paris

Marjolaine Meynier-Millefert, députée de l'Isère

Pascal Michon, philosophe, Paris

Fabian Mohedano, promotor of Barcelona Time Use Initiative for a Healthy Society

Thibault Moulaert, sociologue, Grenoble

Lluisa Moret, President of the Area of Social Cohesion, Citizenship and Welfare, Barcelona

Carlos Moreno, Directeur scientifique Chaire ETI Entreprise, Paris

Philippe Mouillon, artiste plasticien, Grenoble

Abdellah Moussalih, urbaniste, Tetouan (Maroc)

Ulrich Mückenberger, juriste et politologue, Brême

Emmanuel Munch, urbaniste, Tempo territorial

Véronique Nahoum-Grappe, anthropologue, Paris

Philippe Naszalyi, président du Conseil Territorial de Santé de l'Essonne

Axel Othelet, sociologue, Nancy

Vincent Pacini, prospectiviste, Lyon

Vincent Panier, pdg de Base10

Thierry Paquot, philosophe, Choisy-le-roi

Luca Pattaroni, sociologue, Lausanne (Suisse)

Eric Piolle, maire, Grenoble

Jean-Yves Pineau, directeur des Localos

Philippe Pochet, politologue, Université Catholique de Louvain

Dominique Potier, député de Meurthe-et-Moselle

Benjamin Pradel, sociologue

Christian Proust, citoyen, Belfort

Franck Pupumat, co-animateur Mouvement Utopia

Gilles Rabin, économiste, Paris

Alain Renk, urbaniste, Grand Genève

Marion Roberts, urban design, Westminster (Grande-Bretagne)

Dominique Royoux, géographe, Poitiers, vice Président de Tempo territorial

Jérôme Saddier, président d'ESS France

Aymeric Seassau, adjoint au maire, Nantes

Catherine Spitz présidente de l'association « Ralentir Pour Vivre »

Will Straw, sciences de la communication, Montréal (Canada)

Philippe Thillay, directeur d'association, Rouen

Angelo Turco, géographe, Milan (Italie)

Thérèse Rabatel, adjointe au maire, Lyon

Anne-Charlotte RIEDEL, DGA, Mairie de Gradignan, member de Tempo territorial

Eric Schultz, maire-adjoint, Strasbourg, Tempo territorial

Alexis Serra, director of the Catalan Timetable Reform Office

Robert Shaw, géographe, Newcastle University (Grande Bretagne)

Olivier Soubeyran, géographe, Grenoble

Jo Spiegel, maire de Kingersheim

Paquette Sylvain, aménagement du territoire, Montreal (Canada)

Bernard Stiegler, Philosophe, Paris

Cédric Szabo, Directeur des maires ruraux de France

Denis Talledec, directeur fédération culturelle, Nantes

Olivier Turquin, géographe, Sisteron

Patrick Vassallo, maire-adjoint, Saint-Denis, Vice-président de Tempo Territorial

Mathilde Vanderrusten, formatrice, Lille

Boris Vallaud, député des Landes

Gilles Vernet, cinéaste

Jacques Verron, océanographe, Grenoble

Patrick Viveret, Philosophe

Chloé Vidal, géographe, Lyon

Philippe Vidal, géographe, Le Havre

Patrice Vuidel, intervenant-chercheur, ATEMIS, Pantin, Tempo Territorial

Martine Wonner, députée du Bas-Rhin

Jean-Jacques Wunenberger, philosophe, Lyon

Chris Younes, philosophe, Paris